Image not found or type unknown

Raccordement eaux usee ...

Par **mike**, le **10/07/2012** à **18:18**

Bonjour,
j'ai acheté une maison en juillet 2009 sur l'acte de vente il est stipuler que les eaux usée sont reliée a une fosses
il s'avere qu'il n y en a aucune
quelle sont mes droits est ce que je peut me retourner contre le vendeur

merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés